

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba, Éthiopie, B.P 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Site Web www.au.int

CONSEIL EXECUTIF

Trente-huitième (38^{ème}) session ordinaire

Vidéoconférence

3-4 février 2021

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1251(XXXVIII)

**RAPPORT DE LA CINQUIEME (5EME) SESSION ORDINAIRE
DU CTS SUR L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET
LES FEMMES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES,
23-27 NOVEMBRE 2020, ADDIS-ABEBA (ÉTHIOPIE)**

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 251-11-5511092 Fax: 251-11-5510154
Website : www.au.int

WG38215 – 133/15/15

**COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR LE
GENRE ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES
CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE
27 NOVEMBRE 2020
ADDIS-ABEBA (ÉTHIOPIE)**

STC5/WGDD/MIN/Rpt.
Original : anglais

RAPPORT DE LA RÉUNION DES MINISTRES

(Réunion virtuelle via Zoom)

RAPPORT DE LA RÉUNION DES MINISTRES

I. INTRODUCTION

1. La réunion ministérielle de la cinquième session ordinaire du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine (UA) sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes (GEWE)) s'est tenue le 27 novembre 2020. La réunion a eu lieu via Zoom en raison de la pandémie de COVID-19.

2. La réunion a suivi le même format que les réunions d'experts et a accordé la priorité aux questions d'ordre statutaire ainsi qu'aux questions urgentes et importantes du programme de l'UA en matière de genre, qui nécessitaient d'être examinées, adoptées et faire l'objet de décisions au niveau ministériel.

II. PARTICIPANTS

3. Ont pris part à la réunion, les 46 États membres suivants: Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Liberia, Libye, Tchad, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, République Arabe Sahraouie Démocratique, Sénégal, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, Royaume d'Eswatini, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

III. SÉANCE I: ALLOCUTIONS ET DISCOURS D'OUVERTURE

4. Les allocutions et discours suivants ont été prononcés :

Remarques liminaires S.E. Dr. Mèdessè Véronique Tognifode Mewanou, Présidente du CTS et Ministre des Affaires sociales et de la Microfinance (République du Bénin)

5. S.E. Dr. Mèdessè Véronique Tognifodé Mewanou, Ministre des Affaires sociales et de la Microfinance de la République du Bénin et présidente du CTS sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion ministérielle. Elle a noté que le CTS s'est réuni en pleine crise de Covid-19, au moment de la commémoration de la campagne « 16 Jours d'activisme contre la violence à l'égard des femmes ».

6. À cet égard, la présidente du CTS a souligné l'impact négatif du Covid-19, notamment la manière dont elle a exacerbé la violence à l'égard des femmes et des filles, tels le harcèlement sexuel, le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines (MGF) et les violences conjugales et sexuelles à l'égard des femmes et des filles.

7. Les gouvernements africains ont été exhorté à prendre des mesures pour limiter les effets traumatisants de la pandémie sur les femmes, notamment par l'extension du soutien au revenu en faveur des femmes vulnérables, l'amélioration de l'accès aux soins de santé, la mise en place et l'amélioration des services de prévention pour répondre à la violence contre les femmes, mais aussi en soutenant la participation des femmes aux processus de leadership et de prise de décision dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la covid-19.

8. Des remerciements ont été adressés au Bureau sortant sous la direction de S.E. Béatrice Lomeya Atilite, Ministre du Genre, de la Famille et des Enfants de la République Démocratique du Congo (RDC) pour l'excellent travail accompli au cours des deux (2) dernières années et a assuré que le nouveau Bureau ne ménagera aucun effort pour promouvoir et protéger les droits des femmes en Afrique.

Mot de bienvenue : S.E. Filsan Abdi, Ministre des femmes, des enfants et de la jeunesse (République fédérale démocratique d'Éthiopie)

9. S.E. Filsan Abdullahi, a noté que dans des circonstances normales, elle accueillerait les ministres à Addis-Abeba, en Éthiopie, cependant, en raison des circonstances actuelles causées par la COVID-19, les participants sont invités à prendre part à la réunion virtuelle.

10. La Direction des femmes, genre et développement de la Commission de l'Union africaine (WGDD) a été appréciée pour l'organisation de la 5ème réunion du Comité technique spécialisé sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes, ce qui est important, car cela donne l'occasion d'évaluer les réalisations de l'Afrique en ce qui a trait à la sensibilisation des femmes et au partage des pratiques exemplaires et des leçons apprises.

11. En outre, elle a souligné l'importance cruciale de proposer des approches nouvelles et améliorées pour atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles, mais aussi de veiller à ce qu'un financement adéquat soit disponible pour les stratégies et les initiatives qui sont élaborées.

12. Les États membres ont été exhortés à rester unis dans ce difficile contexte de pandémie, et à se focaliser sur la réalisation des objectifs énoncés dans la déclaration et le programme d'action de Beijing, les Objectifs de développement durable et l'Agenda 2063.

Allocution de Mme Ipinge Eunice, Présidente de l'Organisation panafricaine des femmes

13. S.E. Eunice Ipinge, présidente nouvellement élue de l'Organisation panafricaine des femmes (PAWO), a exprimé sa gratitude pour l'invitation à s'adresser au 5ème CTS et à la Conférence de l'UA pour avoir accordé le statut d'Agence spécialisée au PAWO.

14. Les principales résolutions et une déclaration adoptées lors du 10ème Congrès de la PAWO et sa participation à cette réunion du CTS démontrent l'engagement de l'organisation à continuer à diriger l'agenda continental pour les femmes et à participer à toutes les plates-formes de prise de décision de l'UA et aux événements de la CUA sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes.

15. Les progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique ont été reconnus, notant qu'il reste encore beaucoup à faire, notamment en termes de renforcement des capacités, de recherche sur le genre, de données ventilées par sexe, de sensibilisation au genre et de mobilisation des ressources.

16. Des préoccupations ont été soulevées au sujet de l'augmentation de la violence fondée sur le genre pendant la pandémie de COVID-19, soulignant la nécessité de veiller à ce que la violence faite aux femmes et aux filles soit traitée de manière adéquate.

17. Les ministres de l'UA en charge du Genre et des Affaires féminines et le WGDD de la CUA ont été appréciés pour leur soutien au PAWO et pour avoir veillé à faire avancer la lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes.

Discours de S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine

18. Le Président de la Commission de l'UA, S.E. Moussa Faki Mahamat, a salué le leadership et l'engagement des ministres dans ce contexte difficile de pandémie de COVID 19, notamment leurs efforts visant à assurer la prise en compte effective de l'égalité hommes-femmes dans toutes les mesures de riposte à la COVID-19 ainsi que dans les plans de relance après la pandémie.

19. Depuis le début de la pandémie, l'Union africaine s'est engagée à travailler aux côtés des États membres afin d'identifier et de mettre en œuvre des solutions qui contribuent à prévenir la propagation du virus et les pertes en vies humaines. Ces efforts conjoints se sont concrétisés par la création de deux fonds, à savoir le fonds de riposte à la COVID-19 et le fonds de solidarité COVID-19 de l'UA.

20. Alors que 2020 marque la fin de la première Décennie de la femme africaine, les États membres ont été félicités pour leur engagement qui a conduit à des projets et des initiatives de grande envergure, garantissant des résultats concrets dont la ratification du Protocole de Maputo par 42 États membres de l'UA, l'augmentation du nombre des femmes dans l'arène politique et la création du Fonds pour les femmes africaines qui sera transformé en Fonds d'affectation spéciale.

21. Le thème choisi pour la nouvelle décennie de la femme africaine, « *Inclusion financière et économique des femmes africaines* », reflète la détermination du continent à intensifier les efforts et à promouvoir la pleine émancipation des femmes.

22. Les États membres de l'UA continuent de développer des outils, des instruments et des stratégies innovants pour renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes et des filles en Afrique. À cet égard, les 13 États membres de l'UA qui n'ont pas ratifié le Protocole de Maputo relatif aux droits de la femme ont été invités à prendre des mesures pour le ratifier.

23. Les ministres ont été également invités à intensifier les efforts et à prendre des mesures courageuses pour transformer le continent africain de manière positive et atteindre les objectifs fixés dans l'Agenda 2063, *l'Afrique que nous voulons*.

IV. SÉANCE II : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA RÉUNION D'EXPERTS

24. Le programme de travail a été présenté et adopté (voir annexe 1).

V. SÉANCE III : EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT DES EXPERTS SUR LES QUESTIONS D'ORDRE STATUTAIRE

25. Examen et adoption des rapports d'experts sur :

A. Rapports de 2019 sur la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (SDGEA)

26. Suite à l'examen du rapport des experts sur les rapports de 2019 relatifs à la Déclaration solennelle sur l'égalité en les hommes et les femmes en Afrique (SDGEA), les

ministres ont adopté les projets de décisions suivants pour transmission aux organes délibérants de l'UA.

a. **Projet de Décision sur la ratification universelle, l'incorporation législative et la mise en œuvre du Protocole de Maputo sur les droits des femmes**

27. Nous, Ministres :

PRENONS ACTE de l'adoption de la nouvelle Décennie de la femme africaine (2020-2030) comme la Décennie pour l'inclusion financière et économique des femmes lors de la 33^e Session ordinaire de la Conférence à Addis-Abeba (Éthiopie);

FÉLICITONS les 42 États membres qui ont ratifié le Protocole de Maputo et **ENCOURAGEONS** les 13 États membres qui ne l'ont pas encore ratifié à prendre des mesures appropriées au niveau national et à soumettre leurs instruments de ratification à la Commission de l'Union africaine ;

ENCOURAGEONS ÉGALEMENT les États membres qui ont ratifié le Protocole de Maputo à adopter les mesures nécessaires en vue de son incorporation législative et de sa mise en œuvre conformément à la Décennie de la femme africaine (2010-2020) sur le thème « Approche communautaire de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes » et aux résultats des consultations virtuelles sur le Protocole de Maputo tenues les 17 et 18 novembre 2020, notamment en soumettant des rapports périodiques à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

b. **Projet de Décision sur « Femmes, Paix et Sécurité »**

28. Nous, Ministres :

PRENONS ACTE du premier Forum africain sur les femmes, la paix et la sécurité, qui s'est tenu virtuellement du 10 au 12 novembre 2020, ainsi que de sa Déclaration et de son Appel à l'action en faveur de « Femmes, Paix et Sécurité » ;

FÉLICITONS le Bureau de l'Envoyé spécial de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité d'avoir organisé ce premier Forum africain « Femmes, Paix et Sécurité », et d'avoir veillé à ce que les droits des femmes à la paix et à la sécurité, tels que prévus dans la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, demeurent une des principales priorités de l'Union africaine;

SOUTENONS la tenue d'un Forum pour la paix en Afrique, dirigé par des femmes et soutenu par les chefs d'État et de gouvernement africains, auquel ils assisteront, afin d'explorer les voies et moyens pacifiques de résolution des conflits et de renforcer le rôle des femmes dans la promotion d'une paix durable en Afrique ; et

SOUTENONS EN OUTRE la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine lors de ses 803^e, 887^e et 951^e réunions pour institutionnaliser le Bureau de l'Envoyé spécial pour les femmes, la paix et la sécurité, en lui allouant des ressources financières et humaines adéquates et stables en vue

d'accélérer la mise en œuvre du programme « Femmes, Paix et Sécurité (FPS) en Afrique »

B. Stratégie de l'UA sur l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes.

29. Les participant(e)s ont suivi une présentation du rapport des experts sur la Stratégie de l'UA sur l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes.

30. Suite à la présentation du rapport des experts, certains États membres ont émis des préoccupations quant à la définition de la « santé et des droits sexuels et reproductifs » et ont proposé de la modifier et de la remplacer par « droits de santé sexuelle et génésique » en conformité avec la terminologie du Protocole de Maputo.

31. Le représentant du conseiller juridique a donné un avis juridique, qui rappelle que le Protocole de Maputo est le principal instrument juridique sur lequel il faut s'aligner. Elle a en outre fait remarquer que le Protocole de Maputo n'est contraignant que pour les États membres qui l'ont ratifié.

32. Après avoir reçu l'avis juridique donné par le bureau du conseiller juridique, les ministres :

- a. demandent au secrétariat de remplacer la définition de la stratégie par " Droits de Santé sexuelle et génésique ", conformément à la terminologie du Protocole de Maputo ;
- b. demandent au secrétariat de veiller à ce que la terminologie appropriée figure dans le document dans toutes les langues ;
- c. approuvent la Stratégie avec la terminologie qui est alignée sur le Protocole de Maputo.

C. Rapport d'évaluation finale de la Décennie des femmes africaines sur les approches communautaires de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes : 2010-2020

33. Après présentation et examen du rapport des experts portant sur le Rapport d'évaluation finale de la Décennie des femmes africaines sur les approches communautaires de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes : 2010-2020, les ministres adoptent le projet de décision suivant pour transmission ultérieure aux organes délibérants de l'UA :

Projet de décision sur l'AWD 2010-2020

34. Nous, les ministres,

PRENONS NOTE du rapport d'évaluation finale de la Décennie de la femme africaine (AWD) sur l'approche communautaire en matière d'égalité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes : 2010-2020

FÉLICITONS les États membres qui ont soumis leurs rapports sur la Décennie de la femme africaine et les **FÉLICITONS EN OUTRE** d'avoir mis en œuvre avec succès les dix thèmes de la Décennie

APPROUVONS le rapport d'évaluation finale de la Décennie de la femme africaine pour transmission aux organes délibérants de l'Union africaine.

D. Décennie de la femme africaine sur l'inclusion financière et économique des femmes africaines : 2020-2030

35. Les participant(e)s à la réunion ont suivi un bilan de la Décennie de la femme africaine sur l'inclusion financière et économique des femmes africaines : 2020-2030.

36. Les ministres ont pris note du bilan et se sont engagés à soutenir l'élaboration de la Stratégie continentale sur l'inclusion financière et économique des femmes.

E. Fiche de performance et indicateur du Protocole de Maputo

37. Après examen du rapport des experts sur la Fiche de performance et indicateur du Protocole de Maputo, les ministres ont adopté le projet de décision suivant :

Projet de décision sur la Fiche de performance et indicateur du Protocole de Maputo

38. Nous, ministres des États membres ayant ratifié le Protocole de Maputo

RAPPELONS que l'objectif général du Protocole de Maputo est de promouvoir l'émancipation des femmes africaines et l'égalité hommes-femmes, afin de garantir que les femmes et les hommes aient un accès égal aux facteurs nécessaires à leur participation égale et sans entrave au développement et aux autres processus qui façonnent et définissent leurs conditions de vie et de travail ;

SALUONS l'introduction de la fiche de performance et indicateur du Protocole de Maputo comme une évolution positive au sein de la Commission de l'UA en ce qui concerne l'intégration des questions de genre dans toutes les initiatives de l'Union africaine.

APPELONS l'Union africaine à :

- I. adopter la fiche de performance et indicateur du Protocole de Maputo (MPSI) comme outil de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du Protocole de Maputo afin de faciliter la promotion des femmes en tant que partie intégrante de toutes les initiatives sociales, politiques, économiques et de développement entreprises par l'UA ;
- II. lancer le processus aboutissant à la déclaration du 11 juillet comme journée de mise en œuvre du Protocole de Maputo ;
- III. donner les moyens à la Commission de l'Union africaine et en collaboration avec la Commission des droits de l'homme et des peuples de l'Union africaine et d'autres entités d'utiliser la fiche de performance et indicateur du Protocole de Maputo (MPSI) pour produire un Rapport biennal sur l'état de la mise en œuvre du Protocole de Maputo par les États membres.

F. COVID 19 et égalité hommes-femmes

39. Après présentation et examen du rapport des experts sur la COVID-19 et l'égalité hommes-femmes, les ministres prennent note du compte rendu sur l'égalité hommes-femmes et la COVID-19.

VI. SÉANCE IV : EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT DES EXPERTS SUR LES PRINCIPAUX COMPTES RENDUS ET POINTS D'INFORMATION

40. Les participant(e)s à la réunion ont suivi le rapport des experts sur les points d'information et comptes rendus comme suit :

A. Violence à l'égard des femmes et des filles

41. Après la présentation du rapport des experts sur la violence à l'égard des femmes et des filles, recommandant l'adoption d'une décision pour demander aux États membres de l'UA de démarrer la négociation de la Convention de l'UA sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles pour adoption par les organes délibérants de l'UA. Les ministres ;

- a. prennent note du rapport ;
- b. réaffirment leur engagement à mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles en Afrique ;
- c. félicitent la Commission de l'UA pour ses efforts constants en faveur de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes

42. La délégation de la République arabe d'Égypte a indiqué qu'elle n'avait pas reçu mandat de son gouvernement pour demander l'élaboration d'une nouvelle convention et a donc émis une réserve à l'égard de la recommandation. Les participants ont pris acte de la réserve et adopté la recommandation.

B. Génération égalité, Beijing +25 et CSW 64

43. Les ministres ont suivi une présentation du rapport des Experts sur la campagne Génération égalité, Beijing + 25 et CSW64 et ont pris note du rapport.

C. Réseau des femmes africaines dirigeantes (AWLN)

44. Suite à l'examen du rapport des experts sur le Réseau des femmes leaders africaines (AWLN), les ministres ont pris note de l'exposé et se sont engagés à soutenir la mise en œuvre des chapitres nationaux.

VII. DATE ET LIEU DE LA SIXIÈME SESSION DU CTS SUR LE GEWE

45. Les participant(e)s à la réunion ont suivi une présentation sur la date et le lieu de la prochaine session du CTS et ont proposé qu'elle se tienne en ligne le 6 novembre 2021.

VIII. EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT DU CTS

46. Le rapport a été adopté tel qu'amendé, avec une réserve de la République arabe d'Égypte au paragraphe 38.

IX. ALLOCUTIONS DE CLÔTURE

a. Allocutions : Mme Lehau Victoria Maloka, Directrice par intérim de la WGDD

47. Dans ses remarques de clôture, Mme Lehau Victoria Maloka, directrice par intérim du DFGD a félicité la Présidente du Bureau du CTS de la manière dont elle a dirigé la réunion. Reconnaisant les discussions solides et les opinions souvent divergentes exprimées par les États membres, la directrice a apprécié le leadership et les conseils de la présidente dans la conduite de la réunion vers un terrain d'entente.

48. Elle a remercié les ministres d'avoir assisté en grand nombre au CTS, ce qui témoigne de leur engagement à faire progresser le programme de l'UA pour l'égalité entre hommes et femmes.

49. Elle a également remercié l'envoyée spéciale de l'UA pour les femmes, la paix et la sécurité, Mme Bineta Diop pour sa participation au CTS et pour son soutien indéfectible à l'Agenda de l'UA sur le genre.

50. Les ministres étaient encouragés de continuer à travailler pour les femmes, les jeunes femmes et les jeunes garçons d'Afrique et à veiller à ce qu'ils leur lèguent un continent plus équilibré en termes d'égalité hommes-femmes, conformément aux aspirations de l'Agenda 2063.

51. L'égalité hommes-femmes étant une «responsabilité collective», les ministres ont été invités à travailler avec toutes les parties prenantes pour promouvoir la réalisation des droits fondamentaux des femmes.

52. La Direction Femmes, genre et développement reste déterminé à travailler avec les ministres et toutes les autres parties prenantes pour servir les femmes, les jeunes filles et les jeunes garçons d'Afrique.

b. Allocutions de clôture : S.E. Bineta Diop, Envoyée spéciale de l'UA pour les femmes, la paix et la sécurité

53. S.E. Bineta Diop, Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, s'exprimant par l'intermédiaire de l'Ambassadrice Catherine Mogaka, a félicité la Présidente du CTS pour la manière dont elle a dirigé la réunion et a en outre exprimé sa gratitude à tous les ministres en charge des Affaires de genre pour leur engagement malgré les défis de la pandémie de Covid-19.

54. Le 5^{ème} CTS sur le GEWE a adopté un certain nombre de décisions sur des questions importantes pour l'amélioration de la condition des femmes et des filles, et l'adhésion à leur pleine mise en œuvre aura un effet positif sur le bien-être des femmes et des filles ainsi que sur la paix, la sécurité et le développement durable en Afrique.

55. L'engagement du Bureau de l'Envoyé spécial a réaffirmé son engagement de continuer à plaider pour faire avancer le programme de l'UA en matière d'égalité hommes-femmes.

c. Déclaration de clôture : Président du CTS

56. S.E. Dr. Mèdessè Véronique Tognifodé Mewanou, a remercié les Ministres qui ont assisté à la réunion mais aussi les experts qui ont mené des journées intensives de négociation pendant la réunion technique. Le travail effectué par la CUA pour permettre à ce CTS de se réunir et de se prononcer sur des questions critiques liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes a été reconnu.

57. Le futur Bureau du CTS sous la direction de S.E. Beatrice Lomeya Atilite a été félicitée et appréciée pour le travail accompli au cours de son mandat et l'engagement du nouveau Bureau à poursuivre le travail de promotion et de protection des droits des femmes en Afrique a été réaffirmé.

58. La nomination du Zimbabwe comme région de l'Afrique australe au poste de troisième vice-président du Bureau du CTS a été reconnue, tandis que l'Afrique du Nord a été invitée de finaliser les consultations et de communiquer au Secrétariat par l'intermédiaire du doyen son candidat désigné pour le poste de deuxième vice-président, dans les 7 jours suivant cette réunion.

59. La 5^{ème} réunion du CTS a été clôturée.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2021-02-04

Report of the 5th Ordinary Session of the STC on Gender Equality and Women's Empowerment, 23-27 November 2020, Addis Ababa, Ethiopia

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/9197>

Downloaded from African Union Common Repository